

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0004261

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Couleur

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 04411 Société : PAIM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RELKHAMAR - Med Date de naissance : 31/12/1960

Adresse :

Tél. : 06 61 31 99 40 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتور السطواني عبد الله
Dr. SETOUANI Abdellah
Gynécologue - Accoucheur
Echographie
29, Bd. Standhal - Casablanca
Tels 0522 22 45 45

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Ruebelkhamar Souad Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AFFECTATION Gynéatalogie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration, j'ai déclaré avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Souad

Le : 20/11/2019
Dr. SETOUANI Abdellah
Gynécologue - Accoucheur
Echographie
29, Bd. Standhal - Casablanca
Tels 0522 22 45 45

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des actes
28 SEPT 2019			300,000Dhs	Dr. SETOUANI Abdellah Gynécologue Accoucheur Endocrinologie Santé de la femme et de l'enfant Téléphone 32 89 99
03 OCT 2019				Dr. SETOUANI Abdellah Gynécologue Accoucheur Endocrinologie Santé de la femme et de l'enfant Téléphone 32 89 99

EXECUTION DES ORDONNANCES HABIT - CASSEMENT

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE HAY MANZAH SARL ALI LOL A MONTREUIL MARNE LA VALLEE 94130 INPI: 0620038382 Tél: 05 22 51 31 84</p>	03.10.19	254,92

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	


RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
	*			DATE DU DEVIS
	*			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SETOUANI Abdellah

GYNÉCOLOGUE ACCOUCHEUR
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
STERILITÉ - ECHOGRAPHIE
COLPOSCOPIE-COELIOCHIRURGIE

CERTIFICAT D'UNIVERSITE
DES MALADIES DU SEIN
DE LA FACULTE DE MEDECINE
DE STRASBOURG

ASSISTANCE MEDCALE A LA PROCREATION FECONDATION IN VITRO

Ancien Enseignant à la
Faculté de Médecine de
CASABLANCA

Ancien Chef de Service
de Gynécologie Obstétrique
Au C.H.U Ibn Rochd-Casablanca



Casablanca, 03 OCT 2019

7m² Belkhamar Sonad

D-care forte ~~100.000U~~ 2 fls 75 ₣

1 amp bovw day 1 demi verre d'eau / 15 ₣

15,80 x 2

post 3 mous' 75 ₣

Aliprone 15 ₣

16,00

Andol 18 ₣

27,30 1 gaffer x 31,1 ₣

Ketoderm crème 18 ₣

-- 10 ₣

PHARMACIE HAY MANZAH
SARL AU
Lot. Al Manzah Immeuble 1
INPE: 062088778
Tel: 05.22.51.51.84

PHARMACIE HAY MANZAH
SARL AU
Lot. Al Manzah Immeuble 1
INPE: 062088778
Tel: 05.22.51.51.84

RESIDENCE STENDHAL

89, Bd Stendhal (Au Dessus de la Pharmacie Val Fleuri) - Casablanca
Sur Rendez-Vous - Tél.: **05.22.23.89.89** - Fax : **05.22.23.37.92**

e-mail : setouaniabd@hotmail.com

٨٩-شارع استندال (فوق صيدلية فال فلوري) - المثلث البيضاء
٥٥.٢٢.٢٣.٣٧.٩٢ - الملاصق: ٥٥.٢٢.٢٣.٨٩.٨٩

Castec 10 m. fiske

61-

Lapwings

us.

1

AS

Gift

Zelotes 1 cella's x 2¹/₂ ap's repas

Celeste

24, —

Dr. S. OUANI Abdellah
Gynécologue - Accoucheur
89, Bd. Sternbach - Casablanca
Téléphone 22 44 44

join in time ~~Actif~~

18

Opel

$$T = 254,90$$

PHARMACEUTICALS
SAFETY INFORMATION

Sous licence de FRESENIUS Kabi

KETODERM 2%
CREME T10G

P.P.V : 27

6 118000 010920

A yellow box for ANDOL C Vitamin C tablets. The box features the brand name 'ANDOL C' in large blue letters, with 'VITAMIN C' and 'AScorbic Acid' printed below it. A small illustration of a citrus fruit is on the right. The bottom right corner shows '500 mg' and '300 mg'.

PPV(DH): 0.0
Lot N°: 12426
Aut.av.: 16.09

15,80 | P P V 150 H 60
PER 02722
LOT 1816

15,80

Lot: _____
PPC: 74 Dhs

LOT : 6991
UT. AV : 03-20
P.P.V : 61 DH 00